

– PROGRAMME DE FORMATION – Devenir Coach Professionnel et se former à la communication par le DISC

CONTACT

Léticia GRANGER
06 33 18 60 24
leticiagranger.contact@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 84430350443
Qualiopi en cours de ré-obtention (suite à changement siret)
Le numéro SIREN de l'organisme de formation est le 529068025.
Le siège social est situé 12 route de la Versane, 43590 à Beauzac.

Intitulé de l'action: Formation "Devenir Coach Professionnel"

Pratiquer le métier de Coach Professionnel pour répondre aux enjeux de santé mentale au travail.

De plus en plus d'entreprises reconnaissent l'importance du bien-être au travail et de la santé mentale de leurs collaborateurs.

Le coaching professionnel est un outil puissant pour accompagner les individus dans leur développement personnel et professionnel, et pour contribuer à un environnement de travail plus sain et plus épanouissant, à titre individuel ou collectif.

C'est dans ce contexte que la formation "Devenir Coach Professionnel avec Léticia GRANGER" a été conçue.

Ce programme de formation s'articule autour des six niveaux cognitifs de Bloom :

1. Connaître

- Définir les bases théoriques du coaching
- Identifier les leviers de communication via le DISC
- Pratiquer les outils et techniques du coaching
- Identifier les enjeux du coaching

2. Comprendre

- Examiner les situations et les besoins des clients
- Identifier les leviers de changement
- Pratiquer une écoute active et empathique

3. Appliquer

- Mettre en pratique les outils et techniques du coaching
- Pratiquer l'accompagnement des clients dans leur développement personnel et professionnel

4. Analyser

- Évaluer les progrès des clients
- Identifier les points forts et les points à améliorer
- Adapter l'accompagnement en fonction des besoins

5. Synthétiser

- Définir une vision globale du coaching
- Intégrer les différents aspects du métier
- Structurer son positionnement en tant que coach professionnel

6. Évaluer

- Évaluer l'impact du coaching
- Apprécier les critères de réussite
- Améliorer continuellement sa pratique

Résultats attendus :

Cette formation vous permettra de travailler auprès d'une large clientèle de professionnels et de particuliers. Vous aurez, par l'approche très pragmatique de la pédagogie de cette formation, la capacité de travailler directement dans les métiers du coaching et de l'accompagnement professionnel. Vous bénéficierez aussi du réseau de l'école et de son club d'affaires en option.

En choisissant cette formation, vous vous engagez dans un parcours professionnel engageant, enrichissant et porteur de sens.

Vous aurez l'opportunité de développer vos talents, d'aider les autres et de contribuer à un monde du travail plus humain et plus performant.

Le centre de formation s'engage à fournir un service de qualité et à respecter les droits du bénéficiaire. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Public visé et Prérequis :

- Toute personne de 21 ans et plus désirant devenir Coach Professionnel.
- Niveau Bac +2 (ou titre dérogatoire par l'expérience professionnelle ou validation du parcours professionnel).
- Expérience professionnelle de 5 ans dans tout métier de l'accompagnement.
- Un projet professionnel dans le domaine du coaching.
- Validation du dossier de candidature par Léticia Granger.
- Pouvoir utiliser de chez soi un ordinateur avec une connexion internet stable

Durée et lieu de la formation:

- 521 heures sur 7 mois.
- Du 30/04/2024 au 31/10/2024.
- La formation se déroule en présentiel et en distanciel.
- Lieu de formation en présentiel : Salle LuNéo, 12 route de la Versane, 43590 Beauzac.

Délais d'accès :

De 15 jours à 2 mois en fonction du financement demandé. Le stagiaire pourra accéder à son espace apprenant dès le début de sa formation, sous réserve de validation de son dossier financier.

Accessibilité :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les besoins et contraintes de chacun seront pris en compte dans l'organisation de la formation.

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite de nos compétences, moyens humains et matériels. Dans le cas où Léticia GRANGER EI ne disposerait pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande de la personne en situation de handicap, alors cette dernière sera orientée vers un organisme adapté.

Indicateur de résultat : Voir site internet

Niveau de formation : Non Applicable

Spécificité de formation : Non Applicable

Type d'action : Offre de Formation

Intervenant durant la formation :

Léticia GRANGER - 06 33 18 60 24. Coach professionnelle certifiée depuis 2015, consultante, conférencière et formatrice, experte dans la prévention et l'accompagnement post burn-out, la santé mentale, le bien-être au travail et l'équilibre de vie pro/perso, le mentorat. Partenaire du Service santé au travail. Co-Présidente de la CPME43. Auteure du livre "mon burnout, ma renaissance". Conférencière dans le domaine de la santé mentale et des risques psychosociaux.

Le jury sera composé de coachs professionnels expérimentés.

Les principes éthiques de l'approche LuNéo et du cabinet Léticia GRANGER EI :

- Humanisme : L'Être Humain est la valeur centrale inaliénable de toutes nos actions. Le respect de la personne humaine est primordial.
- Neutralité : Léticia Granger EI est apolitique et non-confessionnel, notre action est impartiale et l'aide est déterminée par les seuls besoins. Elle est fournie équitablement et sans discrimination.
- Autonomie et Responsabilisation : Léticia Granger vise l'autonomie et la responsabilisation de tous ses clients, qu'elle considère acteurs de leurs accompagnements. Nous valorisons les compétences, potentiels et les ressources de chacun.

Contenu pédagogique :

Module 1

Le coaching, définitions, fondements théoriques et éthiques Origines du coaching : précurseurs, présupposés, courants de pensée. Définitions, Epistémologie et principes du coaching. Apports du coaching. Les différents types de coaching, leurs objectifs et champs d'intervention . Les frontières entre pratiques (thérapie, conseil, coaching). Bases méthodologiques. Déontologie du coaching - CODE DE DEONTOLOGIE.

Module 2

Le processus de coaching professionnel et personnel Les postulats et outils de la communication : les représentations du monde, la synchronisation, le VAKOG, la reformulation, le feed-back, le décodage du langage. La PNL. L'analyse transactionnelle. Les métaprogrammes. Protocole de formulation et de détermination de l'objectif SMARTER. Le cadre d'alliance, création du lien. L'accompagnement : cadre, processus et déroulé. La séance découverte OFFERTE. La 1ère séance de coaching et le PROTOCOLE DE COACHING by Léticia Granger. Déroulé des séances de coaching suivantes. Le contrat de coaching.

Module 3

L'art de la posture et du questionnement La relation de coaching. L'alliance et les niveaux logiques selon les travaux de Robert Dilts. Identité du coach. La communication non violente. La gestion des émotions. La pensée positive. La posture du coach . Les techniques de questionnement. Les attitudes de Porter / Inclusion, Contrôle et Ouverture / Théorie du renversement

Module 4

Les outils du coach Boîte à outils à découvrir, s'approprier, tester durant les sessions. S'approprier les outils, les remettre en question, les contextualiser.

Module 5

L'accompagnement burnout Apprendre à évaluer, identifier les signaux de détresse, la possibilité d'accompagner ou non, orienter, savoir quand et si coacher. Découvrir le protocole d'accompagnement adapté en cas de souffrance au travail.

Module 6

"Quel coach je suis ?" Mémoire et passation devant le jury pour validation de la formation. Ce module est le point culminant de votre formation en coaching professionnel. Il vous permettra de :

- Définir votre identité professionnelle de coach
- Affirmer votre style et votre posture
- Consolider votre expertise et votre savoir-faire

Au cours de ce module, vous :

- Réaliserez un mémoire dans lequel vous analyserez votre parcours, vos valeurs et vos aspirations en tant que coach. Vous présenterez votre mémoire devant un jury de professionnels. Vous réaliserez un coaching d'une heure en situation réelle devant le jury.

Méthode pédagogique et moyens fournis par le centre de formation :

- 108 H de formation en présentiel (hors Options Création entreprise / Disc / Bilan de compétences...)
- 24 heures de travail en sous-groupe guidé
- 19h de supervision de coaching collectif
- 14h d'examen (mémoire + soutenance + coaching devant jury)
- 35h de coaching supervisé avec rapports de séances
- 11h de formation communication avec le disc + bases de l'intelligence émotionnelle et communication non violente
- 320 heures de e-learning
- 1 point de suivi à 6 mois collectif
- Une auto évaluation à chaque fin de module
- Accès au groupe digital pour échanger entre membres de la formation durant toute la durée de celle-ci.
- Ecoute active, neutre et bienveillante
- Vérification de l'écologie de l'entrée en formation et des critères de satisfaction du bénéficiaire

Moyens prévus pour la réalisation de l'action de formation :

Durant la formation, les outils, approches, techniques suivantes seront proposées :

- modules e-learning
- modules présentiel
- auto-évaluations tout au long de la formation
- ateliers de mise en pratique, outils
- travail de groupe guidé en dehors des sessions
- supervision des coaching en collectif
- mémoire et soutenance devant jury
- possibilité de supervision individuelle
- Un point de suivi (présentiel ou distanciel) à 6 mois sera proposé au bénéficiaire
- Questionnaires d'évaluation de la formation à chaud et à froid
- Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au (à la) bénéficiaire à l'issue de la formation.
- L'organisme prestataire de l'accompagnement procède à la destruction des documents élaborés au cours de la réalisation de la formation, dès le terme de l'action, sauf accord écrit du (de la) bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation (Code du travail - Art. R. 6313-7).

Le centre de formation s'engage à respecter les principes déontologiques suivants :

Neutralité et objectivité

- Le centre de formation s'engage à ne faire aucun prosélytisme
- Les informations transmises sont objectives et factuelles

Confidentialité

- Le secret professionnel est garanti
- Les informations recueillies ne sont jamais transmises à des tiers sans l'autorisation du bénéficiaire
- Les résultats ne peuvent être transmis à des tiers sans son autorisation

Transparence

Une convention précise les conditions de la formation

Qualité de la prestation

- Qualité des supports pédagogiques transmis
- Amélioration continue garantie par les formations, certifications, audits réguliers du centre de formation
- Des méthodes et techniques fiables sont utilisées

Déontologie et éthique

- Le centre de formation s'engage à respecter les principes d'humanisme, de neutralité, d'autonomie et de responsabilité, de développement durable et de consentement

Financement

- Des informations sur les différents modes de financement sont disponibles sur demande.